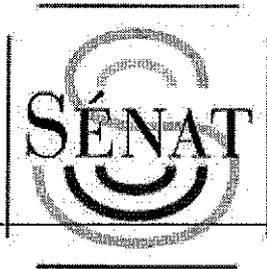


Paris, le 23 juin 2014

**Monsieur Patrick DEVEDJIAN**

Président

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Monsieur le Président,

Dans son avis délibéré du 10 juin 2015, l'Autorité environnementale, saisi dans le cadre de la réalisation du Tramway Antony-Clamart par la Directrice générale du Syndicat des Transports d'Ile de France et vous-même, a estimé qu'il convenait de mieux justifier le choix retenu pour l'implantation du site d'exploitation, de remisage et de maintenance du futur T10.

Je compte parmi celles et ceux qui, à de multiples reprises, ont contesté ce choix qui conduira à la disparition d'une emprise forestière de 3.5 hectares du massif de Verrières à Chatenay-Malabry alors qu'il existe, dans la commune voisine du Plessis-Robinson, un autre site susceptible d'accueillir cet équipement dans le parc d'affaires « Novéos ».

Comme le rappelle l'Autorité environnementale dans son avis, ce domaine forestier présente un intérêt pour son usage récréatif ainsi que pour sa fonction écologique. Les Alto-séquanais sont très attentifs à la préservation de ces espaces naturels qui contribuent à la qualité de leur cadre de vie et qui, au gré de l'urbanisation, ont vu leur superficie réduite. La récente réalisation du nouvel échangeur de l'A86, voisin du site retenu, a déjà nécessité l'amputation d'une partie du bois de Verrières. Il semble donc tout à fait inopportun de restreindre davantage son emprise alors qu'il existe, de l'avis également de l'Autorité environnementale, un second site adapté au sein du parc d'affaires « Novéos ».

N Aussi, au regard de ces éléments, je vous saurais gré de bien vouloir envisager un réexamen du choix du site d'exploitation, de remisage et de maintenance du tramway T10, projet dont la portée environnementale semble bien incompatible avec la disparition de 3.5 hectares de forêt au sein de la zone dense parisienne alors qu'il existe pourtant une solution alternative.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma démarche et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

*Dans l'attente.  
Cordialement*

Philippe KALTENBACH